



INP / APN NETWORK

BULLETIN

International Council of Nurses • Conseil international des infirmières • Consejo internacional de enfermeras

3, place Jean-Marteau • CH-1201 Geneva

N° 2

janvier 2004

Nouvelles du réseau CII d'infirmières spécialistes/infirmières expertes *Madrean Schober, présidente*

Parallèlement à l'intérêt accru qui se manifeste au niveau mondial pour la pratique infirmière avancée, les activités et les ressources du Réseau international du CII d'infirmières spécialistes / expertes (IE/IS) ont augmenté de manière à répondre aux besoins de la communauté internationale. Au cours des six derniers mois, le réseau a ainsi :

- lancé un nouveau site Internet, plus complet : www.icn-apnetwork.org ;
- publié le premier numéro de son bulletin d'information ;
- organisé une session de présentation des soins infirmiers avancés lors de la Conférence du CII de juin 2003, à Genève ;
- inauguré une banque de données ;
- jeté les bases d'un annuaire des infirmières IS/IE sur son site Internet.

Adhésion au Réseau d'infirmières spécialistes/expertes

Le réseau IS/IE fait partie de la coalition des réseaux du Conseil international des infirmières (CII) visant à favoriser les soins infirmiers au niveau mondial grâce aux contributions de ses membres. Les infirmières spécialistes, les infirmières expertes et les tiers intéressés sont tous invités à participer au développement et à la réalisation des objectifs du réseau.

L'adhésion au réseau est gratuite pour l'instant ; des formulaires *ad hoc* sont disponibles sur le site Internet : www.icn-

apnetwork.org. Le réseau inclut une banque de ressources recensant les expert(e)s dans ce domaine. Les demandes d'adhésion à cette banque de données peuvent être formulées sur le même site Internet. Tous les frais (voyage, réunions) liés à la participation volontaire aux activités du réseau doivent être assumés par les participantes elles-mêmes.

Les infirmières expertes en action – études de cas

Les soins infirmiers en Iraq *Fadwa Affara*

La situation actuelle des soins infirmiers et obstétricaux en Iraq reflète l'isolation, la négligence et les conflits qui ont frappé le pays ces dernières années. La demande en services infirmiers de qualité est énorme. Cependant, les soins infirmiers et obstétricaux ne sont pas en mesure de répondre aux besoins, que ce soit au point de vue quantitatif ou qualitatif, compte tenu des exigences des systèmes de santé d'aujourd'hui.

TABLE DES MATIERES

| | |
|---|----------|
| Message de la Présidente | 1 |
| Adhésion au Réseau IE / IS | 1 |
| Situation en Iraq, au Pakistan et à Oman | 1 |
| Ailleurs dans le monde | 3 |
| Nouvelles du réseau | 4 |
| Coup de projecteur | 4 |
| Conférences | 4 |

Voici certains des problèmes que les infirmières de l'Iraq doivent affronter :

- Le terme « infirmière » ne recouvre pas de contenu univoque : il désigne toute une gamme de personnel infirmier, de l'auxiliaire quasiment illettrée à l'infirmière diplômée de l'université.
- Le statut des soins infirmiers est très précaire et souffre d'une mauvaise image, non seulement au sein de la société en général, mais également au sein même du système de santé. Les soins obstétricaux souffrent d'un problème de statut et d'image pire encore.
- Les infirmières et les sages-femmes semblent incapables d'influer sur le devenir de leur profession.
- Il existe une multitude de niveaux de formation des infirmières et sages-femmes.
- Il n'existe pas de programmes de formation spécialisée.
- Peu d'enseignantes disposent des qualifications nécessaires, même les plus minimales.
- La plupart des centres de formation sont dans un état de décrépitude avancée. Les pillages qui ont suivi le dernier conflit n'ont fait qu'empirer la situation. Le matériel d'enseignement, les livres et les périodiques font à peu près totalement défaut.
- La pénurie en personnel est extrême : telle province de 900 000 habitants ne dispose ainsi que de moins de 30 infirmières.
- La Direction des soins infirmiers dispose de moyens de communication très limités ; elle n'a pas son mot à dire dans l'essentiel des activités de planification du Ministère de la santé, et ce même dans les domaines relevant directement de sa compétence.
- La plupart des hôpitaux ne disposent pas d'une structure infirmière clairement définie, ni donc, par conséquent, de service infirmier digne de ce nom.
- Il existe de graves problèmes de qualité des services infirmiers et obstétricaux. Ces problèmes sont aggravés par l'absence de cahiers des charges et de définition des rôles et fonctions, ainsi que par la relégation des infirmières à des rôles assimilables, littéralement, à celui de femmes de ménage. D'autres travailleurs de la santé, parmi lesquels on compte des médecins, se sont appropriés les tâches et

les rôles qui, dans d'autres pays, appartiendraient aux infirmières.

- Suite à la guerre, l'insécurité et le manque de transports ont considérablement compliqué la tâche des infirmières.

Les infirmières de l'Iraq ont absolument besoin de notre aide pour sortir de la difficile situation où plusieurs années de rationnement et d'isolement les ont placées. Le danger existe que l'aide internationale, aussi bien intentionnée soit-elle, ne fasse qu'ajouter à la confusion et à la fragmentation des soins infirmiers et obstétricaux. Pour éviter une telle issue, l'aide doit s'inscrire dans la vision globale et les aspirations des infirmières iraqiennes. Un plan complet est en cours d'élaboration. Dès qu'il aura été approuvé par les parties intéressées, il sera publié à l'intention de la communauté infirmière et des autres intervenants intéressés.

Infirmières expertes au Pakistan

Raisa Gul

Les institutions (privées et publiques) de formation au Pakistan comprennent les écoles de soins infirmiers, les écoles de santé publique, les écoles de sages-femmes et les collèges de soins infirmiers. La plupart des écoles de soins infirmiers opèrent sur le modèle de l'apprentissage et proposent des diplômes de formation générale en trois ans. L'école d'obstétrique prépare au diplôme de sages-femmes en un an. Les écoles publiques forment également des visiteuses de santé qui possèdent une formation d'une année aux fonctions de sages-femmes et d'une année en santé publique générale. Ces différentes formations sont considérées comme la formation de base aux soins infirmiers. Les institutions concernées sont réglementées par le Conseil des soins infirmiers du Pakistan. Après avoir suivi la formation de base, les infirmières obtiennent l'autorisation de pratiquer en tant qu'Infirmières, Sages-femmes ou Visiteuses certifiées. Ces lettres de créances sont reconnues au niveau national.

Les collèges de soins infirmiers proposent quant à eux des programmes d'une année en spécialisations cliniques telles que santé communautaire, anesthésie, pédiatrie, psychiatrie, oncologie, etc., de même qu'ils préparent aux diplômes d'enseignement et de gestion administrative. Ces diplômes sanctionnent des formations considérées comme avancées. Contrairement aux diplômes d'enseignement et de gestion administrative, le

champ de la pratique des diplômes de formation clinique avancée n'est pas clairement défini par le Conseil des soins infirmiers du Pakistan. De même, le titre obtenu au terme de la formation avancée précise la qualification obtenue par l'infirmière, mais ne lui octroie pas de privilèges particuliers en matière de pratique avancée.

Un programme de formation universitaire de premier cycle a été lancé par la Faculté des soins infirmiers de l'Université Aga Khan, en 1988. En 1997, un programme de niveau licence a été inauguré, suivi d'un programme de niveau maîtrise en 2001 (Maîtrise en sciences infirmières). L'un des collèges de soins infirmiers offre également la préparation au diplôme à la licence en soins infirmiers. Quoiqu'il en soit, l'Université Aga Khan est en définitive la seule institution proposant une formation universitaire supérieure en soins infirmiers. Malgré les besoins du pays et la diversité des candidatures potentielles au programme de maîtrise, force est de constater que l'enseignement existant, de nature générale plutôt que spécialisée, est surtout axé sur la recherche. Il pourrait cependant très bien être adapté à la formation clinique, administrative ou professorale. Comme pour les formations de base, le champ de la pratique des diplômes mentionnés (de premier ou deuxième cycle) n'est pas spécifié par l'organisation professionnelle. Bien que les organisations privées de soins de santé commencent à se rendre compte de l'importance de la formation supérieure, l'infrastructure formelle pour la pratique avancée et la reconnaissance des rôles reste à développer. Enfin, il faut relever que s'il existe une place pour la pratique avancée des soins infirmiers au Pakistan, son acceptation dans le cadre général du système de santé national est loin d'être acquise.

Les services infirmiers et obstétricaux au Sultanat d'Oman

Shariffa Saif Al-Jabry, Directrice de la division soins infirmiers du Ministère de la santé

Depuis les années 1990, le sultanat est largement tributaire des infirmières étrangères pour la dispensation des services de santé. Des infirmières originaires de plus de 22 pays assurent les soins infirmiers et obstétricaux à Oman, la majorité d'entre elles venant du continent asiatique, puis du Moyen-Orient, de l'Europe et de l'Afrique. Dans le cadre d'une

stratégie d'« omanisation » de la force de travail, le Ministère de la santé a ouvert onze écoles de soins infirmiers pendant les années 1990, et ce dans tout le pays. Ces écoles préparent, en trois ans, à un diplôme en soins infirmiers généraux. En 2002, l'Université Sultan Qabous a lancé un programme de licence en soins infirmiers. La première volée d'étudiantes sera diplômée en 2006.

Le Ministère de la santé coordonne plus de 95% des services de santé. La proportion d'infirmières indigènes atteint 50% des effectifs du Ministère. L'âge moyen des infirmières est de 23 ans. Pour préparer les infirmières omanies aux soins infirmiers spécialisés, des programmes adaptés en administration, en obstétrique, en néphrologie ainsi qu'en soins néonataux et pédiatriques intensifs existent depuis 1995. Des programmes de formation continue sont également proposés afin de garantir que les compétences nécessaires à la pratique soient effectivement atteintes.

La réglementation des soins infirmiers est une priorité. Le Conseil des soins infirmiers et obstétricaux a été fondé en 1991. Oman est par ailleurs membre du Comité technique des soins obstétricaux du Conseil de coopération économique du Golfe. Ce Comité joue un rôle important dans la standardisation des normes de pratique, de formation et de réglementation des soins infirmiers entre les six pays membres du Conseil de coopération.

Ailleurs dans le monde

En Australie

Mollie Burley, Université Monash, Département santé rurale, Centre d'études multidisciplinaires

Le Conseil canadien des soins infirmiers, en collaboration avec le Conseil des soins infirmiers de la Nouvelle-Zélande, a récemment lancé un appel d'offres dans le cadre de son Projet de normes pour l'infirmière spécialiste. Il s'agit de mettre au point des normes générales applicables aux infirmières spécialistes australiennes et néo-zélandaises et qui permettront de garantir l'uniformité et l'efficacité du développement de normes dans les deux pays. L'école polytechnique de la Nouvelle-Zélande et un certain nombre d'universités australiennes ont lancé des partenariats de recherche afin de décrire les rôles fondamentaux des infirmières spécialisées dans les deux pays et pour mettre au

point des normes communes pour leur formation et la reconnaissance de leurs diplômes.

Au Royaume-Uni

Morag White, Cherry Cullen

Les consultations se poursuivent au Royaume-Uni autour de la réglementation de la pratique avancée. Des compétences pour l'infirmière spécialiste ont été rédigées. Le groupe de travail maintient sa collaboration avec le Conseil des soins infirmiers et obstétricaux pour le recensement des qualifications des infirmières spécialistes. Un projet pilote d'infirmières de proximité a été lancé dans neuf régions. Cherry Cullen, infirmière spécialiste, est ainsi depuis peu autorisée à prescrire des médicaments. Bien que limité et compliqué, le mécanisme existe dorénavant qui autorise les infirmières spécialistes à prescrire des médicaments. Chacune de ces petites étapes est un progrès pour les infirmières spécialistes du monde entier. Pour plus d'information, contacter cherry@nursepractitioner.org.uk.

Nouvelles du réseau

Les sous-groupes avancent dans leurs activités. Le groupe de travail sur les politiques de santé prépare un projet de normes internationales et de champ de pratique des infirmières expertes / spécialistes. Le groupe de recherche est en train d'analyser les données d'une étude mondiale sur le concept d'infirmière spécialiste. Les résultats seront présentés lors d'une prochaine conférence. Une nouvelle charte graphique est en préparation ; le site Internet est en ligne. Le groupe communications attend avec impatience d'être informé des activités des membres et des évolutions dans le domaine des infirmières spécialistes.

Coup de projecteur

Association nationale des infirmières spécialisées en pédiatrie (NAPNAP, USA)

Joe Casey, responsable du recrutement et de la communication

La NAPNAP a été fondée en 1973. Il s'agit d'une organisation à but non lucratif consacrée à l'amélioration des soins infirmiers prodigués

aux nourrissons et aux enfants. Aujourd'hui, la NAPNAP représente des praticiennes travaillant au contact des populations et dans tout le spectre de la pédiatrie : nourrissons, jeunes enfants, adolescents et jeunes adultes. L'infirmière spécialisée en pédiatrie propose des soins de haut niveau aux enfants et à leurs familles : conseil en matière de développement et de problèmes comportementaux, prévention des maladies et des accidents évitables, soins aux enfants affligés de maladies chroniques ou aiguës. La NAPNAP cherche à promouvoir les plus hautes normes de qualité en matière de soins pédiatriques grâce à l'éducation, à la recherche et à l'action législative. Elle regroupe plus de sept mille membres organisés en 51 sections disséminées à travers tout le territoire des États-Unis. Pour en savoir plus sur la NAPNAP, consultez son site Internet : www.napnap.org. Au sujet du Groupe d'intérêt spécial sur la santé mondiale de la NAPNAP, voyez : www.napnap.org/leadership/sigs/.

Conférences

Vous êtes invitées à vous inscrire à la troisième conférence internationale du Réseau des infirmières expertes / spécialistes du CII, dont le thème sera : « Choix stratégiques dans le contexte mondial ». Cette conférence se tiendra du 29 juin au 2 juillet prochain à Groningue (Pays-Bas). Des séminaires de travail seront organisés en région rurale. Information : www.anp2004.nl.

Et chez vous, que se passe-t-il ?

Tenez-nous au courant ! Comité communications : sheer@udel.edu, ou dweiss@bestweb.edu.